

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
4 mars 2015 - 19h30
Lycée Diderot – 61 rue David d'Anger 75019 Paris

Réunion animée par **Fatoumata Koné**, Déléguée du Maire pour le quartier Danube, Evelyne Rossi et Alban Graniti, membres du collège habitants du Conseil de quartier.



ORDRE DU JOUR

- **Présentation de l'Association ASDVS**
 - **Présentation du Budget Participatif**, en présence de Mahor Chiche, adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, et de la mission Participation Citoyenne de la Ville de Paris
-

Evelyne Rossi et Alban Graniti, membres du collège habitants du Conseil de quartier, rappellent que Sophie Minday, adjointe au Maire en charge de la propreté était venue présenter le fonctionnement de la propreté à Paris et dans le 19^{ème}. Elle avait convié les habitants à une marche exploratoire avec le service de la propreté du 19^{ème} afin d'identifier les points noirs et redéployer le passage des agents selon les besoins réels.

La marche aura lieu **samedi 21 mars à 10h**. Le point de départ est au **métro Danube**.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SOLIDAIRE DES VOISINS DE LA SOLO (ASDVS)

Présentation par Cathy Boutet-Kremer, présidente de l'association

L'association est née sous la forme d'une amicale de locataire, puis s'est transformée en association, s'ouvrant ainsi sur la rue de la Solidarité et le quartier Danube afin de répondre à un besoin d'animation et de lien social et culturel. L'association intervient sur de nombreux projets, notamment :

- Les fêtes du quartier Danube
- Milhaud en fête, qui réunit 2 Conseils de quartier, et dont l'édition 2015 aura lieu le dimanche 19 avril, allée Darius Milhaud.
- Animations dans le cadre du dispositif « Ville, Vie, Vacances », en particulier une soirée barbecue/projection cinéma
- Fête d'hiver
- Entretien d'une parcelle du Jardin Héroid
- Accueil des nouveaux locataires
- Fête des voisins : édition 2015 le 29 mai prochain.

Cathy Boutet-Kremer incite les habitants à se saisir de l'occasion de la fête des Voisins pour monter une animation. Elle indique qu'il est possible d'obtenir une aide financière par le biais du Fond de Participation des Habitants (FPH). Une enveloppe de 750€ peut être allouée pour un projet monté pour et par les habitants. Une commission examine les dossiers de demande et attribue les financements.

PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF

En présence de Mahor Chiche, adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, et de la mission Participation Citoyenne de la Ville de Paris

- **Présentation des projets portés par le Conseil de quartier Danube**

Les membres du Groupe d'animation présentent les projets sur lesquels ils travaillent actuellement avant de les mettre en ligne sur la plateforme « Madame la Maire j'ai une idée » :

- Aménager la voirie afin de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Réflexion pour un projet permettant d'apporter un soutien aux commerces
- Réflexion sur un projet en direction de la jeunesse
- Réaménagement de la place Rhin Danube

- **Présentation du dispositif**

Grands principes du budget participatif

C'est un engagement de **5% du budget d'investissement**, soit **près d'un demi-milliard d'euros** sur la mandature. Il concourt à la réalisation de projets :

- d'**investissement** dans l'espace public ou les équipements de proximité ;
- qui relèvent de l'**intérêt général** ;
- qui entrent dans le champ de **compétence de la Ville ou du département** de Paris.

Retour sur l'édition 2014 du budget participatif

- ✓ Une enveloppe de **20 M €**
- ✓ **15 projets d'investissement d'envergure parisienne soumis au vote des Parisiens**
- ✓ La possibilité de voter pour **maximum 5 projets préférés**
- ✓ **9 projets lauréats**
- ✓ **40 745 votants dans tout Paris**
- ✓ **8 764 tweets** avec le #notrebudget pendant la semaine de vote

1	DES JARDINS SUR LES MURS <i>Budget : 2 M€</i>	21 319 VOTES	271 VOTES
2	CULTIVER DANS LES ÉCOLES <i>Budget : 1 M€</i>	20 302 VOTES	282 VOTES
3	RECONQUÊTE URBAINE <i>Budget : 1,5 M€</i>	18 579 VOTES	159 VOTES
4	TRIER SES DÉCHETS AU PLUS PRÈS <i>Budget : 1 M€</i>	17 198 VOTES	215 VOTES
5	COWORKING ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS <i>Budget : 2 M€</i>	14 542 VOTES	143 VOTES
6	DES KIOSQUES POUR FAIRE LA FÊTE <i>Budget : 3,7 M€</i>	14 056 VOTES	180 VOTES
7	RENDRE LA RUE AUX ENFANTS <i>Budget : 1,5 M€</i>	13 140 VOTES	218 VOTES
8	SPORT URBAIN EN LIBERTÉ <i>Budget : 2 M€</i>	10 544 VOTES	142 VOTES
9	LES ŒUVRES D'ART INVESTISSENT LA RUE <i>Budget : 3 M€</i>	8 734 VOTES	89 VOTES

Les nouveautés de la 2e édition du budget participatif

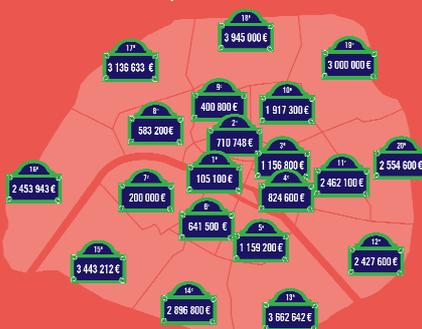
- ✓ A partir de 2015, puis chaque année, les Parisiens sont eux-mêmes à l'initiative des projets d'investissement soumis au vote des Parisiens, dans le cadre du budget participatif.
 - ✓ A partir de 2015, en plus du budget participatif parisien, les mairies d'arrondissement ont le choix de mettre en place, ou non, un budget participatif d'arrondissement. Sans conditions d'âge ni de nationalité, tout Parisien peut proposer un projet pour l'arrondissement de son choix ou d'envergure parisienne.
- ⇒ En 2015, les mairies ont toutes choisi de mettre en place le budget participatif dans leur arrondissement. Pour le 19^{ème}, l'enveloppe consacrée au Budget participatif 2015 s'élève à 3 Millions d'euros.



BUDGET PARTICIPATIF 75 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT EN 2015

POUR LES PROJETS PARISIENS
37,3 MILLIONS €

POUR LES PROJETS D'ARRONDISSEMENT
37,7 MILLIONS €



LE BUDGET PARTICIPATIF À PARIS,
C'EST PRÈS D'UN DEMI-MILLIARD D'EUROS DE BUDGET
D'INVESTISSEMENT D'ICI LA FIN DE LA MANDATURE

#NOTREBUDGET

Budget participatif Parisien / Budget participatif d'arrondissement

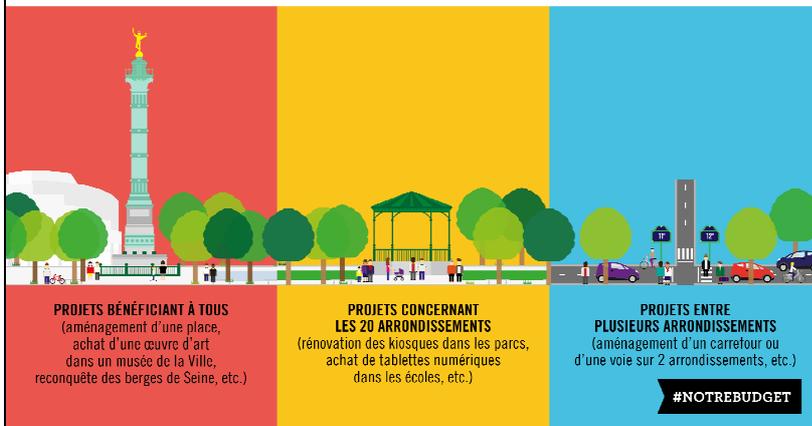
Le Budget participatif Parisien

Il concerne des projets d'envergure parisienne, c'est-à-dire :

- Les propositions qui par leur importance, sont de nature à bénéficier à tous les Parisiens ;
- Les propositions qui ont vocation à être déployées dans plusieurs arrondissements ;
- Les propositions qui concernent des projets à la jonction de plusieurs arrondissements.



BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN EXEMPLES DE PROJETS D'ENVERGURE PARISIENNE



Le budget participatif d'arrondissement

Il concerne les projets d'investissement qui bénéficient aux habitants d'un arrondissement.

Chaque année, les maires d'arrondissement annoncent le montant qu'ils souhaitent engager dans le budget participatif de leur arrondissement.



BUDGET PARTICIPATIF D'ARRONDISSEMENT EXEMPLES DE PROJETS D'ARRONDISSEMENT





BUDGET PARTICIPATIF LE CALENDRIER 2015



Cette année, le vote aura lieu du 10 au 20 septembre 2015.

Le traitement d'une proposition

- ✓ **Dépôt des projets du 14 janvier au 15 mars** sur la plateforme « **Madame la Maire, j'ai une idée** ». Il faut préalablement créer un compte « Paris Connect ».
- ✓ **Un premier filtre supprime les propos injurieux, racistes ou diffamatoires sous 48h.**
- ✓ Le projet est laissé **3 semaines en discussion** sur la plateforme pour être précisé, enrichi par les commentaires des autres contributeurs et de l'animateur des communautés.
- ✓ Le projet passe alors à **l'étude de recevabilité** (compétence ville/département, budget d'investissement, absence de frais de fonctionnement).
- ✓ Jusqu'en mai, les **directions techniques** procèdent à toutes **les études de faisabilité et fixent une estimation du coût des projets**. Pour les projets non retenus, un mail précisant les raisons de l'élimination est envoyé à la personne à l'origine du projet. Les projets en questions restent toutefois disponibles sur la plateforme avec la mention « non retenu ».
- ✓ Les projets retenus à l'issue de ce processus sont alors soumis aux commissions ad hoc et à la Maire de Paris pour **valider les projets qui seront soumis à la votation des Parisiens**.

Questions/remarques

Dans l'édition 2014, le projet « Rendre la rue aux enfants » a été lauréat. Mais avez-vous sollicité les enfants pour connaître leurs souhaits ?

Ce projet propose d'équiper certaines rues de barrières mobiles pour pouvoir les fermer occasionnellement à la circulation et permettre ainsi aux enfants d'investir la rue sans danger. Les enfants s'emparent également de l'édition 2015 du budget participatif, puisqu'ils peuvent proposer des idées et voter. La mairie du 19^{ème} est d'ailleurs allée rencontrer des élèves et a pu constater qu'ils avaient beaucoup d'idées : colorer les murs, les portes, les potelets, créer des murs en ardoise pour leur permettre de dessiner sur l'espace public...

Comment peut-on végétaliser sans engendrer des coûts de fonctionnement ? Il faut nécessairement entretenir, arroser...

En effet les projets modèles sont rares, la plupart engendrent un léger coût de fonctionnement. L'important est qu'il soit minime, et entre dans les compétences habituelles des services de la Ville. Il est également possible pour un collectif de s'engager à assurer la maintenance et l'entretien. Il faut alors être en mesure de démontrer son sérieux, son expérience et sa compétence sur le sujet.

Vous avez laissé entendre que le porteur de projet n'était plus propriétaire du projet une fois qu'il l'avait déposé sur la plateforme, que voulez-vous dire par là ?

Une fois déposé, le projet peut évoluer avec les libres contributions des Parisiens. Par exemple, si la localisation proposée par le porteur du projet n'est pas validée par l'expertise technique mais qu'un contributeur a proposé un autre lieu plus adapté, les services techniques peuvent décider d'accepter le projet en le relocalisant. Cela modifie donc le projet d'origine

Est-il possible de proposer le financement de la mise en accessibilité des commerces ?

La mairie travaille avec les bailleurs afin que les locaux commerciaux leur appartenant soient rendus accessibles. Toutefois, la Ville de Paris ne peut intervenir auprès des commerçants dont le local appartient au privé.

Les kiosques à journaux font partie des services nécessaires, la Maire a une vraie responsabilité sur ce sujet et devrait s'engager pour aider les kiosquiers qui sont en grande difficulté, au-delà du Budget Participatif.

C'est en effet une question importante et le sujet est en réflexion au Conseil de Paris.

Le Groupe d'animation propose aux habitants de les aider à construire les projets qu'ils souhaiteraient porter en prévision du Budget Participatif 2016. Ils peuvent être contactés via la Coordinatrice des Conseils de Quartier à l'adresse : conseilsdequartier19@paris.fr